Prière d'affranchir votre envoi

Association LES AMIS DU CHÂTEAU DE CHILLON CH-1820 VEYTAUX

FONDS POUR ACCROÎTRE LE PATRIMOINE DU CHÂTEAU

Les Amis de Chillon gèrent depuis 2010 un « Fonds pour accroître le patrimoine du Château ». Ce fonds est destiné, grâce aux cotisations et dons des membres, à l'acquisition des œuvres ou des objets destinés à compléter le patrimoine de Chillon, ou à la restauration des pièces de la collection.

Depuis sa création, ce fonds a consacré près de CHF 90'000.00 qui ont permis...

- d'acquérir deux tableaux du peintre Hornung représentant Bonivard, le célèbre prisonnier de Chillon,
- de financer la restauration d'une armure du XVIe siècle,
- de contribuer à la création de l'Espace « Verrée vaudoise » dans la Salle du Châtelain.
- et plus récemment, de participer à l'acquisition d'un automate du 19e siècle «Le Château de Chillon».





Rejoignez les AMIS DE CHILLON...

...ET PARTICIPEZ ACTIVEMENT À LA VIE DU CHÂTEAU!



Association LES AMIS DU CHÂTEAU DE CHILLON CH-1820 VEYTAUX info@amisdechillon.ch



UN CHÂTEAU ENTRÉ DANS LA LÉGENDE...

Dès 1150, les comtes de Savoie contrôlent la forteresse ainsi que le passage entre le lac et les montagnes, place stratégique sur l'axe menant du nord au sud. Au XIIIe siècle, les comtes de Savoie continuent leur conquête en Pays de Vaud, et leur domination s'étendra aux deux tiers de la Suisse romande actuelle. A partir du XIIIe siècle, le château est agrandi et Pierre II de Savoie en fait une résidence d'été. Un bailli-châtelain réside en permanence dans le château pour s'occuper des affaires.

Le 29 mars 1536, après un siège de trois semaines, la conquête du Pays de Vaud par les Bernois s'achève par la prise de Chillon. Les Bernois divisent le Pays de Vaud en douze bailliages. Chillon devient le centre administratif du bailliage de Vevey ainsi que la résidence permanente du bailli. Durant près de 260 ans, le château conserve un rôle de forteresse, d'arsenal et de prison.

En janvier 1798, les patriotes de Vevey et de la région occupent la forteresse. Le château appartient dorénavant au nouveau Canton de Vaud, fondé en 1803. Il est utilisé comme dépôt d'armes et munitions, ainsi que prison d'état. Ainsi, les premiers visiteurs côtoient les prisonniers...

Cette forteresse médiévale attire les Romantiques. Lors de sa visite en 1816, Lord Byron - le célèbre poète anglais - s'inspire de l'histoire du prisonnier François Bonivard pour écrire son poème « The Prisoner of Chillon ». Ainsi commence la légende du château. De nombreux autres artistes - dont Rousseau, Hugo, Flaubert, Ramuz, ou encore Turner, Courbet, Delacroix - sont fascinés par le château et le paysage aui lui sert d'écrin.



DEVENEZ MEMBRE DES AMIS DE CHILLON

Les Amis de Chillon contribuent au rayonnement du château de Chillon™, soutiennent les activités de la Fondation du Château de Chillon et contribuent financièrement à différents projets.

L'Association organise une journée « Chillon fait son marché » avec des producteurs régionaux, ainsi que des soirées festives : Festin médiéval ou Renaissance, soirée New Orleans, etc. Nos membres participent entre autres à la Nuit des Musées de la Riviera et tiennent des bars et petite restauration lors de concerts et soirées. Des visites guidées exclusives et événements spéciaux sont réservés pour nos membres. L'Assemblée générale sert de cadre à d'intéressants exposés sur l'histoire du château et de la Maison de Savoie.

VOS AVANTAGES:

- Entrée libre au château de Chillon™
- Entrée libre au château de Ripaille, Thonon
- Informations régulières sur les manifestations, expositions et projets à Chillon
- Visites guidées exclusives et événements spéciaux
- Rabais 10% à la Boutique dans le Château (pas de cumul avec le vin)
- Achat à prix réduit des bouteilles « Clos de Chillon » et « Réserve de Chillon »
- Réduction spéciale pour les inscriptions aux soirées festives



ADHÉSION À L'ASSOCIATION LES AMIS DU CHÂTEAU DE CHILLON

Retournez ce bulletin rempli par poste, ou par e-mail à info@amisdechillon.ch. membre individuel CHF 30.-* ☐ membre couple CHF 50.-* ☐ membre collectif CHF 100.-* (société commerciale, association, commune) membre individuel à vie, cotisation unique CHF 500,membre junior Club Drako (4 à 14 ans) CHF 20.-* (avantages et activités spécifiques) Barême en vigueur selon décision de l'Assemblée générale du 24.05.2018 *Cotisation annuelle NOM: PRÉNOM: **ENTREPRISE** RUE NP: LOCALITÉ COURRIEL: (en communiquant mon/notre adresse e-mail, j'accepte/nous acceptons de recevoir les informations de l'Association par voie électronique) DATE:

SIGNATURE :

